

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01138 Numéro SIREN : 840 103 964 Nom ou dénomination : GROUPE PAGES
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004727

B 4727

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 7	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	16 111 256		16 111 256	16 111 256		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	16 111 256		16 111 256	16 111 256		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	60 473		60 473	15 320	45 152	294.72
	Autres créances	384 081		384 081	76 519	307 562	401.94
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	72 400		72 400	135 024	62 624	46.38
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	516 954		516 954	226 863	290 090	127.87
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		16 628 210		16 628 210	16 338 119	290 090	1.78

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	7	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 342 043)	3 342 043	3 342 043		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 537 287	3 537 287		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	69 280		69 280	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 316 301		1 316 301	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	890 396	1 385 581	495 184	35.74
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	64 376	21 459	42 917	200.00
	Total I	9 219 683	8 286 369	933 314	11.26
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	1 899 287	1 899 287		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 938 500	5 500 000	561 500	10.21
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	322 987	62 530	260 457	416.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 967	279 214	33 247	11.91
	Dettes fiscales et sociales	1 243	2 553	1 310	51.31
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		296 668	296 668	100.00
	Autres dettes	542	11 498	10 956	95.29
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	7 408 527	8 051 750	643 224	7.99
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		16 628 210	16 338 119	290 090	1.78

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 009 240 1 213 963

SAS GROUPE PAGES

6246 AVENUE JEAN MOULIN

30380 ST CHRISTOL LES ALES

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

AAAC MONTALBAN

7 B RUE SAINT EXUPERY

30100 ALES

04 66 52 27 16

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Création du Groupe fiscal PAGES dont GROUPE PAGES est la société tête de Groupe.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	16 111 256		
TOTAL	16 111 256		
TOTAL GENERAL	16 111 256		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			16 111 256	16 111 256
TOTAL			16 111 256	16 111 256
TOTAL GENERAL			16 111 256	16 111 256

Etat des amortissements

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		17 850	17 850	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	21 459	42 917			64 376
TOTAL	21 459	42 917			64 376
TOTAL GENERAL	21 459	42 917			64 376
Dont dotations et reprises exceptionnelles		42 917			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	60 473	60 473	
Impôts sur les bénéfices	200 736	200 736	
Taxe sur la valeur ajoutée	53 096	53 096	
Divers état et autres collectivités publiques	8 993	8 993	
Groupe et associés	118 856	118 856	
Débiteurs divers	2 400	2 400	
TOTAL	444 553	444 553	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 899 287	0		1 899 287
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 938 500	1 438 500	2 000 000	1 500 000
Emprunts et dettes financières divers	43 530	43 530		
Fournisseurs et comptes rattachés	245 967	245 967		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 243	1 243		
Groupe et associés	279 457	279 457		
Autres dettes	542	542		
TOTAL	7 408 527	2 009 240	2 000 000	3 399 287
Emprunts remboursés en cours d'exercice	561 500			

Les emprunts bancaires pour 5.500.000 € font l'objet d'une couverture de taux au nominal. Cette couverture fait l'objet d'un amortissement trimestriel spécifique. La date de maturité est le 30/09/2020.

Une couverture de taux d'un nominal de 3.500.000 € prendra effet entre le 30/09/2020 et le 30/09/2022. Elle fera également l'objet d'un amortissement trimestriel spécifique.

L'emprunt bancaire fera l'objet d'un remboursement anticipé en cas d'EBITDA consolidé négatif ou de ratio financier (Dettes financières consolidées / EBITDA consolidé) inférieur à 3.

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1.0000	1	1 715 000		1 715 001
ACTIONS CATEGORIE A	1.0000		1 627 042		1 627 042

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, augmenté d'une quote part de frais engagés pour leur acquisition répartie sur l'ensemble des titres selon leur valeur brute.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art 831-3, Art 531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIG. CONV. ACTIONS TRANCHE 1	750 000	1	1 500 000
OBLIG. CONV. ACTIONS TRANCHE 2	188 343	1	399 287

Emission d'emprunt obligataire convertible de 750.000 actions de valeur nominale 1 euro assorties d'une prime d'émission de 1 € appelé Tranche 1. La date de maturité est le 22/12/2025. Le taux d'intérêt est fixé à 5% par an.

Emission d'un emprunt obligataire convertible de 188.343 actions de valeur nominale 1 euro assorties d'une prime d'émission de 1,12 euro appelé Tranche 2. La date de maturité est le 22/12/2025. Le taux d'intérêt est fixé à 5% par an.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	60 473
Autres créances	8 993
Total	69 466

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 967
Total	245 967

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION DE SERVICES	761 926
Total	761 926

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	761 926
Total	761 926

Rémunération des dirigeants

(PCG Art 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	599 125

La société GROUPE PAGES a rémunéré la société PAGES EVOLUTION et la société PAP SERVICES pour 599.125 € H.T. au titre de 2019.

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		1 100 000

Les produits financiers correspondent aux dividendes reçus.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	74 660
Autres engagements donnés :	50 000
DELAGATION IMPARFAITE ET CONDITIONNELLE DE POLICE D ASSURANCE	50 000
Total (1)	124 660
(1) Dont concernant les filiales	74 660

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE PAGES	SAS	3 342 043	ST CHRISTOL LES ALES

La société GROUPE PAGES située au 6246 avenue Jean MOULIN 30380 Saint-Christol les Alès est société mère du Groupe consolidé PAGES.

SAS GROUPE PAGES
30380 ST CHRISTOL LES ALES

30380 ST CHRISTOL LES ALES

[illegible]

GROUPE PAGES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3 356 194 euros
6246 avenue Jean-Moulin
30 380 SAINT CHRISTOL LES ALES
RCS NIMES 840 103 964

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 10 JUIN 2020
APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2019**

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 890 396 euros de la manière suivante :

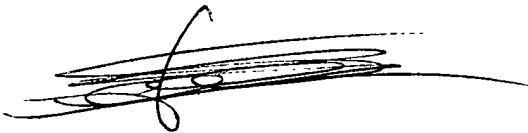
- Au poste « Réserve légale »266 339 euros
- Au poste « Autres réserves ».....624 057 euros
-

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale ordinaire prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I. qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme,
Le président



Groupe Pagès
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Ernst & Young Audit
1925 rue Henri Becquerel
35 39520
34361 Montpellier cedex 2

Tel : +33 (0) 1 67 13 31 00
www.ey.com/fr

Groupe Pagès

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Groupe Pagès,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe Pagès relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 28 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Au 31 décembre 2019
Chiffre d'affaires : 1 000 000 000 €

Chiffre d'affaires : 1 000 000 000 €
Chiffre d'affaires : 1 000 000 000 €

Chiffre d'affaires : 1 000 000 000 €

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 28 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 9 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line and a small flourish.

Marie-Thérèse Mercier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 7	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	16 111 256		16 111 256	16 111 256		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	16 111 256		16 111 256	16 111 256		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	60 473		60 473	15 320	45 152	294.72
	Autres créances	384 081		384 081	76 519	307 562	401.94
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	72 400		72 400	135 024	62 624	46.38
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	516 954		516 954	226 863	290 090	127.87
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		16 628 210		16 628 210	16 338 119	290 090	1.78

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 7	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 342 043)	3 342 043	3 342 043		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 537 287	3 537 287		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	69 280		69 280	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 316 301		1 316 301	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	890 396	1 385 581	495 184	35.74
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	64 376	21 459	42 917	200.00
	Total I	9 219 683	8 286 369	933 314	11.26
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTE (I)	Total II				
Comptes de Régularisation	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
DETTE (I)	Total III				
DETTE (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	1 899 287	1 899 287		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 938 500	5 500 000	561 500	10.21
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	322 987	62 530	260 457	416.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 967	279 214	33 247	11.91
	Dettes fiscales et sociales	1 243	2 553	1 310	51.31
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		296 668	296 668	100.00
	Autres dettes	542	11 498	10 956	95.29
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	7 408 527	8 051 750	643 224	7.99
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		16 628 210	16 338 119	290 090	1.78

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 009 240

1 213 963

SAS GROUPE PAGES

6246 AVENUE JEAN MOULIN

30380 ST CHRISTOL LES ALES

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Création du Groupe fiscal PAGES dont GROUPE PAGES est la société tête de Groupe.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois , compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	16 111 256		
TOTAL	16 111 256		
TOTAL GENERAL	16 111 256		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			16 111 256	16 111 256
TOTAL			16 111 256	16 111 256
TOTAL GENERAL			16 111 256	16 111 256

Etat des amortissements

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		17 850	17 850	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	21 459	42 917			64 376
TOTAL	21 459	42 917			64 376
TOTAL GENERAL	21 459	42 917			64 376
Dont dotations et reprises exceptionnelles		42 917			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	60 473	60 473	
Impôts sur les bénéfices	200 736	200 736	
Taxe sur la valeur ajoutée	53 096	53 096	
Divers état et autres collectivités publiques	8 993	8 993	
Groupe et associés	118 856	118 856	
Débiteurs divers	2 400	2 400	
TOTAL	444 553	444 553	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 899 287	0		1 899 287
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 938 500	1 438 500	2 000 000	1 500 000
Emprunts et dettes financières divers	43 530	43 530		
Fournisseurs et comptes rattachés	245 967	245 967		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 243	1 243		
Groupe et associés	279 457	279 457		
Autres dettes	542	542		
TOTAL	7 408 527	2 009 240	2 000 000	3 399 287
Emprunts remboursés en cours d'exercice	561 500			

Les emprunts bancaires pour 5.500.000 € font l'objet d'une couverture de taux au nominal. Cette couverture fait l'objet d'un amortissement trimestriel spécifique. La date de maturité est le 30/09/2020.

Une couverture de taux d'un nominal de 3.500.000 € prendra effet entre le 30/09/2020 et le 30/09/2022. Elle fera également l'objet d'un amortissement trimestriel spécifique.

L'emprunt bancaire fera l'objet d'un remboursement anticipé en cas d'EBITDA consolidé négatif ou de ratio financier (Dettes financières consolidées / EBITDA consolidé) inférieur à 3.

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1.0000	1	1 715 000		1 715 001
ACTIONS CATEGORIE A	1.0000		1 627 042		1 627 042

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, augmenté d'une quote part de frais engagés pour leur acquisition répartie sur l'ensemble des titres selon leur valeur brute.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art 831-3, Art 531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIG. CONV. ACTIONS TRANCHE 1	750 000	1	1 500 000
OBLIG. CONV. ACTIONS TRANCHE 2	188 343	1	399 287

Emission d'emprunt obligataire convertible de 750.000 actions de valeur nominale 1 euro assorties d'une prime d'émission de 1 € appelé Tranche 1. La date de maturité est le 22/12/2025. Le taux d'intérêt est fixé à 5% par an.

Emission d'un emprunt obligataire convertible de 188.343 actions de valeur nominale 1 euro assorties d'une prime d'émission de 1,12 euro appelé Tranche 2. La date de maturité est le 22/12/2025. Le taux d'intérêt est fixé à 5% par an.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	60 473
Autres créances	8 993
Total	69 466

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 967
Total	245 967

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION DE SERVICES	761 926
Total	761 926

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	761 926
Total	761 926

Rémunération des dirigeants

(PCG Art 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	599 125

La société GROUPE PAGES a rémunéré la société PAGES EVOLUTION et la société PAP SERVICES pour 599.125 € H.T. au titre de 2019.

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		1 100 000

Les produits financiers correspondent aux dividendes reçus.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	74 660
Autres engagements donnés :	50 000
DELAGATION IMPARFAITE ET CONDITIONNELLE DE POLICE D ASSURANCE	50 000
Total (1)	124 660
(1) Dont concernant les filiales	74 660

Les actions détenues par la société GROUPE PAGES font l'objet d'un nantissement pour un montant total de 5.500.000 €.

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE PAGES	SAS	3 342 043	ST CHRISTOL LES ALES

La société GROUPE PAGES située au 6246 avenue Jean MOULIN 30380 Saint-Christol les Alès est société mère du Groupe consolidé PAGES.

SAS GROUPE PAGES
30380 ST CHRISTOL LES ALES

30380 ST CHRISTOL LES ALES

[illegible]